



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

16 JUIN 2022

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0687 468 890**
Nom

(en entier) : **TRANSCENDENT GROUP BELGIUM**
(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Place du Champ de Mars 5, 1050 Elsene**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE - MANDAT SPÉCIAL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 mai 2022 a pris les décisions suivantes:

1. KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, est nommé en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024. KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL désigne monsieur Xavier Nys (IRE Nr. A02619), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

2. Les actionnaires décident de conférer tous pouvoirs à la société ADVISORY SERVICES SCRL (RPM Anvers, département Anvers - 0459.309.351), ayant son siège social à 2600 Anvers, Uitbreidingstraat 72/7, représentée par monsieur Marc VAN DEN BOSSCHE, administrateur, avec droit de substitution, afin d'exécuter les décisions susmentionnées et de rédiger et signer tous les documents nécessaires pour la publication aux annexes du Moniteur belge et la modification de l'inscription de la Société auprès du registre des personnes morales et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, ainsi qu'à un guichet d'entreprises en vue d'assurer l'inscription des données dans la Banque Carrefour des Entreprises.

ADVISORY SERVICES SCRL
mandataire spécial
représentée par son administrateur
Marc VAN DEN BOSSCHE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).